

Adoption des tarifs des prestations des plateformes de recherche LRSV, SPCMIB, IMT, Castaing et de la Fédération IFERISS.

Conseil d'administration du 29 mai 2017

Délibération 2017/05/CA-047

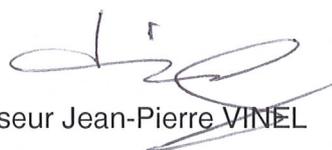
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent les tarifs des prestations de service du Laboratoire de Recherche en Sciences Végétales (LRSV), du laboratoire de Synthèse et Physico-Chimie de Molécules d'Intérêt Biologique (SPCMIB), de l'Institut de Mathématiques (IMT), de l'UMS Castaing et de l'Institut Fédératif d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société (IFERISS) – (cf documents joints).

Toulouse, le 29 mai 2017
Le Président,

Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 35
Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 31
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 0